



Prix canadiens d'excellence en conservation

Lignes directrices

Chaque année, des milliers de Canadiens et de Canadiennes manifestent leur engagement envers la conservation des espèces sauvages en posant des gestes concrets. Il peut s'agir de bénévoles, de professionnels ou de particuliers tout simplement soucieux de la qualité de vie au Canada. Leurs initiatives contribuent à la conservation du patrimoine naturel de notre pays afin que les générations futures puissent en jouir et en profiter.

La Fédération canadienne de la faune a lancé le programme des Prix canadiens d'excellence en conservation en 1975, pour rendre hommage à des personnes et à des organismes qui méritent d'être honorés pour leurs réalisations dans le secteur de la conservation des espèces sauvages.

Nous acceptons les mises en candidatures du 1^{er} novembre au 31 janvier chaque année.

Nous vous invitons à participer à notre programme en proposant la candidature d'une personne ou d'un organisme qui mérite un ce des prix prestigieux.

Toutes les mises en candidature pour les Prix canadiens d'excellence en conservation sont évaluées par le Comité des prix. Les prix sont présentés chaque année en juin, au cours de l'Assemblée générale annuelle de la FCF.

CATÉGORIES DE PRIX

LE PRIX ROLAND-MICHENER

La conservation en action

Le Prix Roland-Michener a été créé en 1978 par la Fédération canadienne de la faune en hommage à l'ancien gouverneur général du Canada, le très honorable Roland Michener, remarquable amateur de plein air et ancien président d'honneur de la FCF.

Admissibilité | Toute personne qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel à la cause de la conservation par le biais d'activités efficaces et responsables destinées à promouvoir, à améliorer et à intensifier la conservation des ressources naturelles du Canada est admissible à ce prix d'excellence.

LE PRIX RODERICK-HAIG-BROWN

La conservation par les pêcheries

En reconnaissance de son rôle dans la création d'une voix forte à l'échelle nationale en ce qui a trait à l'utilisation récréative des ressources halieutiques du Canada, la Fédération canadienne de la faune a créé le Prix Roderick-Haig-Brown en 1985. Ce prix rend hommage à l'un des remarquables amateurs de plein air et chroniqueurs dans ce domaine au Canada.

Admissibilité | Toute personne qui a apporté une contribution importante à la cause de la pêche sportive ou de la conservation, du développement et de la pratique judicieuse de la pêche récréative au Canada est admissible à ce prix d'excellence.

LE PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Les législateurs canadiens en action

Le Prix des anciens présidents décerné à un ou une membre d'une assemblée législative a été créé en 1988 par les anciens présidents de la Fédération canadienne de la faune. Ce prix est remis chaque année à un ou une membre d'une assemblée législative en reconnaissance de son importante contribution à la conservation des espèces sauvages au Canada.

Admissibilité | Toute personne qui est membre d'une assemblée législative provinciale, territoriale ou fédérale et qui a apporté une importante contribution à la conservation des espèces sauvages au Canada est admissible à ce prix d'excellence.

LE PRIX COMMÉMORATIF DOUG-CLARKE

Projet exceptionnel de conservation d'un organisme affilié

La FCF a créé le prix commémoratif Doug-Clarke en 1982 à la mémoire de C.H.D. « Doug » Clarke, qui a consacré sa carrière à la philosophie, la science et l'art derrière l'aménagement de la faune partout dans le monde. Au moment de son décès en 1981, il était membre du conseil d'administration de la FCF.

Ce prix est accordé à un affilié de la Fédération canadienne de la faune, ou à l'un de ses clubs ou de ses membres, qui s'est distingué au cours de l'année par la réalisation d'un projet remarquable de conservation des espèces sauvages.

Admissibilité | Tout projet de conservation qui a été réalisé au cours de l'année précédente par un affilié de la Fédération canadienne de la faune, ses clubs ou ses membres, est admissible à ce prix d'excellence. Pour être admissible, la candidature doit être présentée par un affilié. Les détails du projet doivent inclure une description concise de l'objectif et des activités du projet, de l'ampleur de la participation des personnes, des coûts et de la durée du projet, des résultats obtenus, ainsi qu'un sommaire des avantages du projet pour les espèces sauvages.

LE PRIX STAN-HODGKISS

Prix de l'enthousiaste canadien(ne) de plein air de l'année

Chaque année, depuis 1975, le Prix de l'amateur de plein air canadien ou amatrice de plein air canadienne de l'année a été présenté à une personne qui s'est distinguée dans le secteur de la conservation de la nature. Un nouveau nom a été donné à ce prix en hommage à Stan Hodgkiss, président-fondateur de la FCF.

Admissibilité | Tout amateur de plein air canadien ou amatrice de plein air canadienne qui a fait preuve d'un engagement concret envers la conservation de la nature au Canada est admissible à ce prix d'excellence. Tous les formulaires de mise en candidature doivent inclure un sommaire des activités de plein air et de conservation du candidat ou de la candidate, ainsi que des notes biographiques.

LE PRIX JEUNESSE WADE-LUZNY

La jeunesse en action

Le Prix jeunesse Wade-Luzny récompense un(e) jeune ou un groupe de jeunes qui ont lancé des projets ou des activités reliés à l'habitat ou à la conservation.

Admissibilité | Tout jeune ou groupes de jeunes canadiens qui participe à un projet ou à une activité de conservation de la faune ou de son habitat. Les mises en candidature doivent inclure un résumé du projet ou de l'activité, dont des renseignements sur le groupe et ses membres. À partir du 1^{er} novembre 2024, les jeunes doivent avoir 18 ans ou moins au moment de la mise en candidature ou les groupes doivent s'adresser aux jeunes de 18 ans ou moins.

LE PRIX MENTORAT DES JEUNES

Les mentors de la conservation

Ce prix honore un individu ou un groupe qui crée, présente ou encourage des programmes relatifs à la conservation, à l'habitat ou à la faune destinés aux jeunes du Canada.

Admissibilité | Tout individu ou groupe qui a apporté une contribution importante à la création ou à la présentation de programmes dédiés à la jeunesse et portant sur la conservation, l'habitat ou la faune.

LE PRIX ROBERT-BATEMAN

La conservation dans les arts

Dans le cadre de la célébration de son cinquantenaire, la FCF a institué le « Prix Robert-Bateman » pour rendre hommage à une personne ou à un groupe qui aide à mieux faire connaître et aimer la faune et les milieux naturels du Canada par des moyens d'expression artistique.

Admissibilité | Toute personne ou tout groupe qui aide à mieux faire connaître la conservation par des moyens d'expression artistique peut être candidat à ce prix. Par expression artistique, on entend notamment la peinture, la sculpture, la photographie, la narration, la chanson ou la chorégraphie.

LE PRIX ÉDUCATION-NATURE

La conservation dans l'éducation

Le Prix Éducation-Nature a été établi en 2015 et le premier prix a été décerné en 2016. Ce prix vise à souligner le travail exceptionnel d'un animateur/moniteur ou d'une animatrice/monitrice dans le cadre du programme Éducation-Nature.

Admissibilité | Toute personne ayant obtenu la certification Éducation-Nature qui utilise le programme éducatif de la FCF (Atout-faune, Sous zéro, Nature sportive) pour offrir aux jeunes de nouvelles expériences significatives portant sur la faune et sur l'éthique de conservation.